

BAYEUX FÊTE NOËL

PAGE 10

et aussi...

PAGE 6
Festival Graine de Mots
Avec l'accent belge,
une fois !

Le Dossier

PAGE 8
Stationnement
Une modernisation
de taille à Bayeux

Bayeux à vivre 81

Sommaire

UN CHAPITRE À ÉCRIRE 4
L'INSERTION PROFESSIONNELLE
RETOUR À LA VIE ACTIVE
PAR L'EMPLOI

UNE IDÉE À SUIVRE 6
FESTIVAL GRAINE DE MOTS
AVEC L'ACCENT BELGE, UNE FOIS !

Le Dossier

UN SUJET À COMPRENDRE 8
STATIONNEMENT,
UNE MODERNISATION
DE TAILLE À BAYEUX

UN TEMPS FORT À NE PAS MANQUER 10
BAYEUX
FÊTE NOËL

UNE VILLE À EXPLORER 12
BAYEUX
DE BONAPARTE À NAPOLÉON

UN AVENIR À CONSTRUIRE 14
UN PÔLE TENNIS
AU STADE HENRY JEANNE

DES INFOS À NOTER 16

DES OPINIONS À EXPRIMER 18

UN BAYEUSAIN À CONNAÎTRE 19
EWA RZEPIELA
L'AMITIÉ FRANCO-POLONAISE

LE MAGAZINE TRIMESTRIEL DE LA VILLE DE BAYEUX Directeur de la publication : Patrick Gomont - Directeur de la communication / Responsable du magazine / Rédacteur-coordonateur : Alexandra Asselin. Comité de rédaction : Didier Coene, Christine Delecroix, Loïc Jamin, Françoise Jean-Pierre, David Lemaesquier, Sylvain Potier, Arnaud Tanquerel. Mise en page : La Compagnie des idées - Impression : Imprimerie Moderne de Bayeux - Crédits photographiques : Ville de Bayeux, Frédéric Bourgeois, Maxence Levallant, Virginie Meigné, Grégory Wait.

24^e Prix Bayeux-Calvados
des correspondants
de guerre

Une édition internationale

De nombreux grands reporters étaient réunis à Bayeux aux côtés de jeunes espoirs de la profession pour témoigner des horreurs qui surviennent aux quatre coins du monde : des photographes philippins ont exposé la guerre contre la drogue du président Duterte, des reporters syriens ont révélé l'atrocité de la vie à Alep, un journaliste danois a dévoilé le long de l'Aure l'exode des civils de Mossoul. Le sort des populations prises entre deux feux en Irak et en Syrie a sans conteste dominé la programmation et le palmarès de cette édition. À l'aube de son 25^e anniversaire, le Prix Bayeux-Calvados des correspondants de guerre confirme qu'il est plus que jamais essentiel de porter un regard sur les conflits qui déchirent le monde pour permettre à tout à chacun de mieux le comprendre.



Three, two, one... Ignition !*

C'est chose faite, la saison culturelle est en orbite. Avec leur spectacle « Des nouvelles de l'amour », les Garçons manqués ont ouvert le bal sous le chapiteau de l'école du cirque qui affichait complet pour l'occasion. Le public a ri avant de se laisser émouvoir par cette lecture musicale d'une infinie tendresse.

*Trois, deux, un... Allumage !



C'est signé

Les contrats de territoire, engagés entre la ville, Bayeux Intercom, le Département du Calvados et la Région Normandie, sont signés. Grâce à ces accords, passés jusqu'en 2021, le territoire du Bessin va bénéficier de leviers financiers importants permettant la mise en place des grands projets structurants. Une bonne nouvelle pour les habitants qui profiteront de ces futures infrastructures !

Réservé aux seniors



Rendez-vous incontournable des plus de 65 ans, le goûter spectacle des seniors a réuni plus de 400 personnes. Macarons, champagne, spectacle, musique et quelques pas de danse, un après-midi festif pour de jolis souvenirs...



Patrick GOMONT
Maire de Bayeux

édito

UN NOËL JOYEUX ET SOLIDAIRE

À la veille de Noël, la ville est fière et heureuse d'annoncer la concrétisation d'un projet important, porteur d'espoir et de solidarité. Fin novembre, une famille de réfugiés syriens a été accueillie à Bayeux au sens de la convention de Genève de 1951. Ce couple et leurs trois enfants, frappés par le terrible conflit qui a plongé leur pays dans le chaos en 2011 pourra, nous l'espérons, reconstruire sa vie dans notre cité. En lien avec l'État, une association spécialisée et les acteurs de la solidarité bayeusaine, cette famille sera accompagnée au plus près pendant un an dans le cadre d'un programme de réinstallation.

Très concernée par ces terribles sujets à travers l'organisation du Prix Bayeux-Calvados des correspondants de guerre, la municipalité se réjouit de respecter l'engagement qui était le sien d'apporter son aide et une lueur d'espoir à une famille en quête de protection et sait pouvoir compter sur la générosité bayeusaine pour leur réserver le meilleur accueil possible. Quatre autres réinstallations seront organisées d'ici la fin du mois de janvier, dont une dans la commune de Manvieux.

En cette fin d'année, la ville, l'office de tourisme de Bayeux Intercom et l'association des commerçants Bayeux Shopping proposent une programmation événementielle très riche tout au long du mois de décembre. Sous les illuminations modernisées et autour d'une sphère magique à nouveau installée sur le parvis de la Cathédrale, habitants et visiteurs pourront profiter du centre-ville et faire leurs achats dans une ville animée par d'innombrables rendez-vous : marché de Noël, Galopades de Noël, arrivée du Père-Noël et le magnifique spectacle « La Cathédrale de Guillaume » qui marque le retour, virtuel, de la Tapisserie dans son écrin d'origine. Un menu de fête au service du développement touristique et économique pour vous permettre de vivre cette période dans une ambiance festive. Avec l'ouverture des commerces le dimanche, le stationnement offert les samedis, tout est réuni pour animer notre centre-ville et maintenir son attractivité. Plus que jamais Bayeux fête Noël.

Au nom de l'équipe municipale, je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2018.

Bien sincèrement.



INSERTION PROFESSIONNELLE RETOUR À LA VIE ACTIVE PAR L'EMPLOI

L'insertion professionnelle, synonyme d'économie sociale et solidaire, accompagne depuis près de 40 ans les personnes en difficulté vers un emploi durable. Une solution efficace face au chômage de longue durée qui permet un retour à la vie active.

Apparue dans les années 80, l'insertion professionnelle a pour but de préparer le retour à l'emploi de personnes qui en sont éloignées par l'activité économique. Elle est avant tout destinée aux bénéficiaires du RSA (Revenu de Solidarité Active) ou de l'ASS (Allocation de Solidarité Spécifique), aux personnes reconnues handicapées mais non éligibles à l'accès aux structures adaptées comme les ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail) et aux chômeurs de longue durée. « Mais tout le monde peut un jour ou l'autre avoir à faire appel à l'insertion professionnelle, témoigne Brigitte Raimbault, directrice de Bessin Insertion et de l'Association Intermédiaire du Bessin (AIB). Un accident de la vie, une maladie, une perte d'emploi brutale, malheureusement personne n'est à l'abri d'un coup du sort et il ne faut surtout pas croire que cela n'arrive qu'aux autres. »

Quatre niveaux d'insertion existent pour permettre de s'adapter au parcours de chacun. « C'est pourquoi nous parlons d'accompagnement. L'insertion est un marche pied, le principe est d'établir un bilan personnalisé puis de définir avec la personne à quelle étape elle se situe et où elle veut aller. » Car chaque situation est différente. « Nous accueillons des personnes totalement découragées, perdues, parfois il suffit d'un léger coup de pouce parfois le chemin est plus long. » Les Entreprises d'Insertion (EI) et les Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI) permettent d'accompagner les personnes moins éloignées de l'emploi, plus autonomes quand les Chantiers d'Insertion et les Associations Intermédiaires (AI) soutiennent les personnes qui font face à de plus grandes difficultés. Des structures associatives qui ont toutes le même objectif : permettre le retour à l'emploi par l'activité économique. « Et c'est là toute la différence. Une personne sans emploi est bénéficiaire



*Permettre
le retour à l'emploi
par l'activité
économique*

d'un revenu porté par l'État, elle perd toute indépendance. Avec l'insertion professionnelle, elle est salariée, autonome, et entre dans une dynamique positive, dans une démarche volontariste indispensable à la réinsertion. »

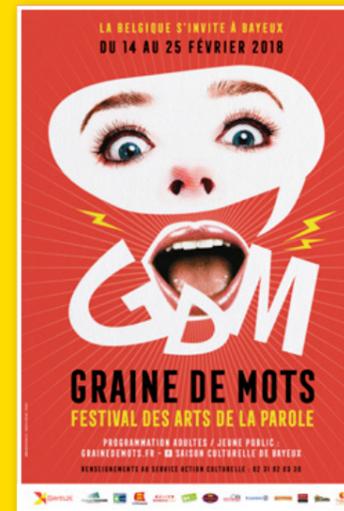
À Bayeux, Bessin Insertion est l'association qui porte les Chantiers d'Insertion avec comme activités supports : le travail des espaces verts, la peinture, les travaux de maçonnerie, la manutention... Elle emploie 56 salariés : 11 permanents et 45 personnes en insertion. « Nous avons une double casquette, nous employons des personnes que nous accompagnons mais qui assurent des prestations de service pour nos clients finaux. Collectivités, entreprises, particuliers, de nombreux secteurs font appel à nous. » À l'Association Intermédiaire du Bessin le travail d'accompagnement effectué par la structure est le même qu'à Bessin Insertion mais les supports d'activités sont différents. « Ce n'est plus de la prestation de service mais de la mise à disposition de personnel. » Les salariés de l'association travaillent pour un client, particulier, entreprise ou collectivité, et effectuent des tâches précises : ménage, nettoyage, jardinage... « L'avantage de ce format, c'est que nos clients n'ont pas besoin de salarier les personnes, ils

reçoivent une facture, déductible des impôts qui plus est, et se passent de la paperasse. »

Le chiffre d'affaires induit par le travail des salariés permet d'assurer la pérennité des structures. « L'objectif final n'est pas de générer du chiffre mais bien d'utiliser le travail comme support pédagogique pour accompagner ces personnes. » Ce qui n'empêche pas d'effectuer un travail de qualité. « Les prestations assurées par nos salariés en insertion sont à la hauteur de celles proposées par une entreprise classique. Nous sommes peut-être plus lents pour effectuer la même tâche mais la facture est moins élevée et le travail est fait, bien fait. » Un véritable cercle vertueux. « Nos clients se simplifient la vie et nos salariés profitent d'un cadre social qui leur permet une réinsertion en douceur, ils réapprennent le travail en équipe, le contact avec l'autre, reprennent goût à la vie. »

À la sortie, 80 à 90 % de personnes réinsérées. Une belle réussite pour Bessin Insertion et pour l'AIB et une réelle satisfaction pour les équipes qui mènent au quotidien un travail de fond d'accompagnement. « Nous sommes toujours heureux d'apprendre qu'une entreprise a finalement employé un de nos salariés. Cela signifie que nous avons réussi notre mission. » ▲

FESTIVAL GRAINE DE MOTS AVEC L'ACCENT BELGE, UNE FOIS !



Pratique

TOUTE LA PROGRAMMATION
sur grainedemots.fr
et dans le programme de l'événement
disponible dès maintenant

BILLETTERIE

- Au service action culturelle
Hôtel du Doyen, 11 rue Lambert Leforestier
Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
02 31 92 03 30
actionculturelle@mairie-bayeux.fr
- En ligne sur grainedemots.fr
- Sur place, les soirs de spectacle, 30 minutes avant



la graine de mots de

David Lemaesquier
Maire-adjoint en charge de l'action culturelle
et de la vie associative

Organiser un festival autour de la création et de la découverte, c'est prendre des risques. Mais c'est justement ce qui fait la force de ce rendez-vous et qui séduit le public, aujourd'hui fidèle à l'événement. Un tiers des spectacles de la programmation affichent d'ores et déjà complets. Un engouement qui conforte nos choix.

À l'occasion de la 8^e édition du festival **Graine de Mots**, du 14 au 25 février prochain, la Belgique sera à l'honneur à Bayeux. Le plat pays dans tous ses états offrira ce qu'il a de meilleur après les frites, l'art de la parole.

EN ROUTE VERS LA BELGIQUE

L'esprit de la Belgique, distillé tout au long du festival, sera dès le premier jour mis à l'honneur grâce à Riton Liebman et son spectacle *La vedette du quartier* qui revient sur ses premiers pas dans le monde du cinéma. Entre autodérision et singularité, cette thérapie comique, victime de son succès, affiche d'ores et déjà complet. Coup de cœur au Festival

d'Avignon, le conte radiophonique *Piletta Remix* sera proposé à l'Auditorium. Du théâtre pour les oreilles ou de la radio pour les yeux, au choix. Le plat pays encore et toujours avec le spectacle interactif *Fight Night*. Une exploration politique menée avec le public qui vote pour élire son candidat, une expérience théâtrale unique ! Et à l'occasion de *Graine de Mots*, le centre socioculturel *Espace Argouges* se met aux couleurs du drapeau belge. Conférence et exposi-

tion autour de la bande dessinée, soirée découverte culinaire, atelier radio... Des propositions variées qui viennent compléter la programmation du festival.

L'ART DE LA PAROLE SOUS TOUTES SES FORMES

En parallèle de la thématique belge, *Graine de Mots* propose au public de découvrir l'art de la parole sous toutes ses formes. Musique d'abord avec l'hilarant trio suédois *Blond and Blond*, *Miss Paramount* et l'attachante *Adrienne Pauly* qui revient après neuf ans d'absence. Le festival laissera également carte blanche aux jeunes talents de la scène locale grâce à un midi en

musique animé par deux associations bayeusaines, *Musikoblokos* et *NTBH*. Les élèves viendront ainsi jouer au *Mot de la Faim* le samedi 24 février. Conférence ensuite, avec *Olaph Nichte* qui invite le public à revenir sur le sens de la vie. Propos pertinents, conclusions absurdes, entre réflexion et humour, le spectateur repart heureux mais bardé d'incertitudes. Exposition, à l'espace d'art actuel *Le Radar* qui jouera avec le bruit et les mots au travers de la *Performance sonore* d'Adrien Lefebvre et de l'exposition collective, *Façonner le souffle*. Jeune

Le festival
laissera
également
carte blanche
aux jeunes
talents de la
scène locale

public, grâce à une programmation dédiée qui offrira lecture de contes, spectacle musical, après-midi jeux et concert rock aux enfants en quête d'exploration. Théâtre enfin, avec l'Abécédaire de la séduction de Jérôme Rouger. Un spectacle autour de l'envie de plaire qui clôturera en joie le festival.

PLACE À LA CRÉATION

Les 16 et 17 février, un parcours création, carte blanche à la scène régionale et aux compagnies émergentes, sera proposé. L'occasion pour le public de découvrir des spectacles en partie

créés à Bayeux. Cette programmation se déroulera dans différents lieux de la ville dont l'Auditorium, la salle *Toulouse Lautrec*, le *Mot de la Faim* et l'espace d'art actuel *Le Radar*. Exposition, théâtre, danse, cabaret, musique, art du cirque, douze compagnies seront représentées pendant le festival, devenu une véritable vitrine de la création régionale. Un parcours riche et intense, ponctué de rencontres et de découvertes, qui offre une parenthèse originale au cœur du festival.

Le rendez-vous est pris donc du 14 au 25 février 2018 pour la 8^e édition de *Graine de Mots* ! ▲



À partir du 1^{er} janvier 2018, la réforme du stationnement payant sur voirie entrera en vigueur en France. Dès lors, les villes s'en verront confier la gestion. À Bayeux, le système de stationnement a d'ores et déjà été actualisé grâce notamment à de nouveaux horodateurs, des moyens de paiement étendus, un marquage au sol renforcé... Une modernisation de taille qui facilite les démarches de stationnement en centre-ville, assure une meilleure régulation et simplifie le quotidien des usagers.

L'OFFRE DE STATIONNEMENT À BAYEUX

La ville de Bayeux compte près de 4 100 places de stationnement dont 75% gratuites. Ces places se répartissent en trois zones : la zone verte offrant des places de stationnement gratuites sans limitation de durée, la zone bleue où le stationnement est gratuit mais limité à 4 h (disque bleu) et la zone rouge où le stationnement est payant et limité à 3 h.



→ Paiement du stationnement : vers plus de simplicité

Pour pouvoir répondre aux impératifs de la réforme, l'ensemble du parc d'horodateurs de la ville a été renouvelé en novembre dernier. Un investissement qui s'élève à près de 300 000 € (horodateurs, paramétrage, logiciel de gestion...). 35 nouveaux modèles (dont un en démonstration) ont pris place dans les rues de Bayeux. Résolument modernes et mieux intégrés à l'environnement (couleur adaptée, alimentation à l'énergie solaire), ces horodateurs, dernière génération, offrent des modes de paiement élargis : monnaie, carte bleue, sans contact, application.

BON À SAVOIR

Bayeux bénéficie d'une offre de stationnement conséquente : 293 places pour 1 000 habitants. Un ratio plus de deux fois supérieur à la moyenne nationale qui s'élève à 125 !

NOUVEAUX HORODATEURS Comment ça marche ?



- 1 Appuyez sur le bouton « marche »
- 2 Saisissez le numéro d'immatriculation de votre véhicule
- 3 Choisissez la durée de votre stationnement
- 4 Laissez-vous guider par les indications pour procéder au règlement
- 5 Réglez votre stationnement en monnaie, par carte bleue ou en sans contact
- 6 L'horodateur vous délivre un ticket.

Une appli' pour régler votre stationnement à distance
À partir du premier trimestre 2018, en téléchargeant gratuitement l'application « Whoosh » sur smartphone, vous pourrez payer votre stationnement ou prolonger sa durée de n'importe où.

À partir du 1^{er} janvier 2018, vous n'avez plus l'obligation de le glisser sous le pare-brise, le paiement ayant été directement enregistré sous le numéro d'immatriculation de votre véhicule. Les ASVP (Agents de Surveillance de la Voie Publique), dotés de terminaux, scannent votre plaque d'immatriculation et visualisent votre paiement.

→ Des abonnements toujours disponibles

Vous résidez à Bayeux ?*	Vous travaillez à Bayeux ?	Vous êtes artisans ?
LES AVANTAGES DE L'ABONNEMENT		
Vous pouvez stationner place Saint-Patrice, parkings des Remparts, Surville ou rue aux Coqs pour 0,50 € les 4 heures.	Vous pouvez stationner place Saint-Patrice, parkings des Remparts, Surville ou rue aux Coqs sans limite de temps pour un coût de 200 € par an.	Vous pouvez stationner sans restriction à travers la ville grâce à un abonnement annuel dont le coût s'élève à 250 € par an.
Documents à fournir : justificatif de domicile de moins de trois mois, carte grise du véhicule et pièce d'identité	Documents à fournir : extrait K-bis ou justificatif de l'employeur, carte grise du véhicule et pièce d'identité	Documents à fournir : extrait du registre des artisans, carte grise du véhicule et pièce d'identité

*Voir la liste des rues concernées sur stationnement.bayeux.fr



→ En cas de défaut de règlement ou de dépassement de durée

À compter du 1^{er} janvier 2018, fini le PV (Procès-Verbal) place au FPS (Forfait Post-Stationnement) dont le conseil municipal a voté son montant le 15 novembre dernier. Ainsi, un défaut de règlement ou un dépassement de durée se traduira par un FPS minoré de 17 € s'il est payé dans les cinq jours sur horodateur ou grâce à l'application. Au-delà, il s'élèvera à 25 €, à régler directement auprès de l'ANTAI (Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions) en ligne ou par courrier.

en bref



1 heure de stationnement offerte aux Bayeusains !

Dès 2018, les habitants de Bayeux se verront offrir 1 heure (ou 2 x 30 min) de stationnement par jour. Un engagement des élus de la majorité lors des élections municipales 2014 tenu aujourd'hui en faveur des habitants et du commerce de proximité. Afin de bénéficier de l'heure gratuite, une inscription est nécessaire.

Une phase d'inscription est mise en place du 1^{er} janvier au 30 juin. L'heure gratuite sera effective à partir du 1^{er} juillet. (Les inscriptions seront par la suite possibles à tout moment).

Renseignements et inscription : stationnement.bayeux.fr ou au point info stationnement

TARIFICATION

Pas de changement

STATIONNEMENT EN ZONE VERTE
Gratuit, sans limitation de durée

STATIONNEMENT EN ZONE BLEUE
Gratuit, limité à 4 h avec l'utilisation du disque bleu européen
Du lundi au samedi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h

STATIONNEMENT EN ZONE ROUGE
Payant, limité à 3 h (sauf abonnement)
Du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h

30 min = 0,50€ 1h = 1€ 2h = 2€ 3h = 3€

Information, inscription, abonnement

- › En ligne : stationnement.bayeux.fr
- › Par mail : stationnement@mairie-bayeux.fr
- › Par téléphone : 02 31 51 60 50
- › Au point info stationnement Espace Saint-Patrice - 1 rue du Marché Du 6 décembre 2017 au 30 juin 2018, les mercredis, vendredis et samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h (hors jours fériés)
- › Après de la police municipale 2 place Saint-Patrice Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

BAYEUX FÊTE NOËL

Chaque année en décembre, à l'approche des vacances et des fêtes de fin d'année, une nuée de pères Noël envahit les rues de Bayeux. Organisée par la ville, avec le soutien du Stade Athlétique Bayeusain, les Galopades réunissent petits et grands le temps d'une course à pied familiale. Un rendez-vous désormais incontournable qui fait le plein de bonne humeur !

Un parfum de vacances et de fêtes règne sur les Galopades, et c'est bien là l'idée de cet événement. Sans chrono, ni classement, les adultes et les enfants courent déguisés à travers la ville, parée, elle aussi, de ses plus beaux atours. Créé en 2014 à l'initiative du service des sports et de la jeunesse, l'événement a réuni l'an dernier plus de 1 000 participants dont 400 enfants. Un succès qui n'est pas dû au hasard. « Dès les premières heures, le Stade Athlétique Bayeusain était à nos côtés, témoigne Arnaud Tanquerel, maire-adjoint en charge du sport, des loisirs et de la jeunesse. Aujourd'hui, l'association continue de nous accompagner. Grâce à la mobilisation d'une cin-

quante de bénévoles, elle contribue largement à la réussite de cette course. »

LE SPORT POUR TOUS

Quatre distances sont proposées aux participants. Les enfants âgés de 6 à 8 ans parcourent 400 mètres quand ceux de 10 et 11 ans en bouclent 800. Les jeunes de 12 à 15 s'élancent sur 2 kilomètres, les plus de 16 ans et les adultes courent sur 6 kilomètres. Une promenade de santé. « Aux Galopades, la course n'est pas une fin en soi, elle est un prétexte ! Une bonne excuse pour permettre aux Bayeusains de se retrouver. Mais si

au passage nous parvenons à donner le goût du sport à certains, nous avons tout gagné ! » Une course née pour devenir un rendez-vous convivial donc, associé aux événements de fin d'année. Pour cette 4^e édition, le départ se fera rue Larcher, face au parvis de l'Hôtel de ville où se déroulera le marché de Noël organisé par l'association des commerçants, Bayeux Shopping. Les coureurs s'élanteront sur un parcours légèrement repensé qui leur permettra de profiter des illuminations de Noël, du patrimoine de la ville et de l'ambiance féérique des fêtes. « Et cette année, de belles sur-

cette année, de belles surprises attendent les participants

Courez déguisés!

400 m
Enfants de 2009 à 2011

800 m
Enfants de 2007 à 2008

2 km
Jeunes de 2003 à 2006

6 km
Adultes et jeunes

Les Galopades de Noël Bayeux

VENDREDI 15 DÉCEMBRE 2017

3€ dont 1€ reversé à l'association Louison entre dans la ronde | Gratuit pour les enfants | Parvis de l'Hôtel de Ville - 19h30 | Buvette et restauration sur place

BAYEUX bayeux.fr | SAB | INTERSPORT BAYEUX



Infos pratiques

4^{es} Galopades de Noël
Vendredi 15 décembre

Départs et arrivées parvis de l'Hôtel de Ville

- > 400 m (enfants de 2009 à 2011) : départ à 19h30
- > 800 m (enfants de 2007 & 2008) : départ à 19h50
- > 2 km (jeunes de 2003 à 2006) : départ à 20h15
- > 6 km (adultes et jeunes avant 2003) : départ à 20h15

Participation

- > Gratuit pour les enfants
- > 3 € pour les adultes dont 1€ reversé à l'association Louison entre dans la ronde

Retrait des dossards

- > Au stade Henry Jeanne, local SAB, le 13 décembre de 14h à 15h30
- > Au magasin Intersport de Bayeux, le 13 décembre de 16h à 18h
- > Sur place à partir de 18h, le jour de la course

prises attendent les participants, promet Arnaud Tanquerel. Nous souhaitons accentuer l'esprit festif car c'est l'ADN de cette course. Réunir plus d'un millier de personnes déguisées est déjà une belle performance mais nous ne nous arrêterons pas là. Développer ce rendez-vous, c'est aussi participer au dynamisme du cœur de ville en cette période de fêtes. C'est apporter notre pierre à

l'édifice aux côtés des commerçants et de l'office de tourisme intercommunal, pour ensemble proposer aux Bayeusains et aux visiteurs, une offre commerciale, culturelle et sportive complémentaire. » Il est donc temps de ressortir le déguisement de père Noël qui dort au fond de l'armoire depuis l'année dernière... ▲

en bref



Infos pratiques

Tous les vendredis et samedis, du 2 décembre 2017 au 6 janvier 2018 inclus. Soirées supplémentaires les mardis et jeudis du 26 décembre 2017 au 4 janvier 2018 inclus. Séances à 18h, 18h30, 19h, 19h30 et 20h

Entrée libre, dans la limite des places disponibles

La Cathédrale de Guillaume, saison 2

Imaginé par l'office de tourisme intercommunal, le spectacle événement de l'hiver revient au sein de la Cathédrale pour la deuxième année consécutive. Cette création originale, incroyable jeu de sons et lumières, témoigne de la fabuleuse épopée de Guillaume le Conquérant. Dans la nef, la Tapisserie de Bayeux retrouve son écrin originel grâce à une exposition dynamique de l'intégralité de l'œuvre qui défile sur 30 mètres. Incontournable ! « Ce rendez-vous majeur de la saison hivernale valorise la filière Normandie Médiévale et dynamise le commerce local grâce à un spectacle dédié aux Bayeusains et aux visiteurs, » explique Loïc Jamin, maire-adjoint en charge du tourisme, des musées, de la promotion de la ville et de la valorisation du patrimoine.

Décembre en fête !

À l'occasion des fêtes de fin d'année, l'association des commerçants Bayeux Shopping se mobilise et propose un programme d'animations tout au long du mois de décembre. Chalet du Père Noël et manège place Saint-Patrice, balades en calèche, grand jeu concours, musique, marché de Noël, atelier maquillage, rencontre avec le Père Noël... Un mois de rendez-vous à ne pas manquer !

Retrouvez le programme complet sur bayeux-shopping.fr et dans le programme disponible chez les commerçants et dans tous les lieux publics.





Noël Corentin Conseil, maire de Bayeux de 1812 à 1830

Portrait de Noël Corentin Conseil, maire de Bayeux de 1812 à 1830 - Peinture à l'huile du XIX^e.

BAYEUX, DE BONAPARTE À NAPOLÉON

Du premier Consul à l'Empereur, l'histoire de Bayeux est intimement liée à Napoléon. De son choix de lui confier la Tapisserie et de ses visites, la ville gardera à jamais les traces de son règne. Retour sur les dates clés...

BONAPARTE, PREMIER CONSUL

En 1803, les conservateurs de la bibliothèque et du musée de Caen sont chargés par le Préfet du Calvados de venir sélectionner au sein des dépôts bayeusains les œuvres susceptibles d'intégrer leurs établissements respectifs. En octobre, la Tapisserie est ajoutée à la liste... Alors que les œuvres sélectionnées commencent leur voyage vers Caen, Bonaparte sollicite finalement l'envoi de l'œuvre à Paris pour qu'elle soit présentée pendant quelques jours au public. Le 19 novembre 1803, elle est expédiée par diligence et exposée au Louvre jusqu'au 18 février 1804. Deux jours plus tard, Bonaparte fait adresser par son conservateur, Vivant Denon, un courrier au sous-préfet de Bayeux. Il y fixe définitivement les conditions de retour de l'œuvre et la confie aux bons soins des habitants de Bayeux : « Je vous renvoie la Tapisserie brodée par la Reine Mathilde, épouse de Guillaume le Conquérant. Le premier Consul a vu avec intérêt ce précieux monument de notre histoire, il a applaudi aux soins que les habitants de la ville de Bayeux ont apportés depuis sept siècles et demi à sa conservation. Il m'a chargé de leur témoigner toute sa satisfaction et de leur en confier encore le dépôt... ». Le sous-préfet adresse alors un accusé de réception au premier consul qui entre temps aura été proclamé Empereur des Français. Bonaparte était devenu Napoléon 1^{er}.

Jusqu'à alors, le courrier de Vivant Denon est le seul document officiel attestant du dépôt de la Tapisserie à la ville de Bayeux.

NAPOLÉON 1^{ER} ET L'IMPÉRATRICE

Alors Empereur, Napoléon 1^{er}, accompagné de l'Impératrice Marie-Louise, doit se rendre à Cherbourg dans le cadre de l'inauguration du port. En 1811, lors de leur

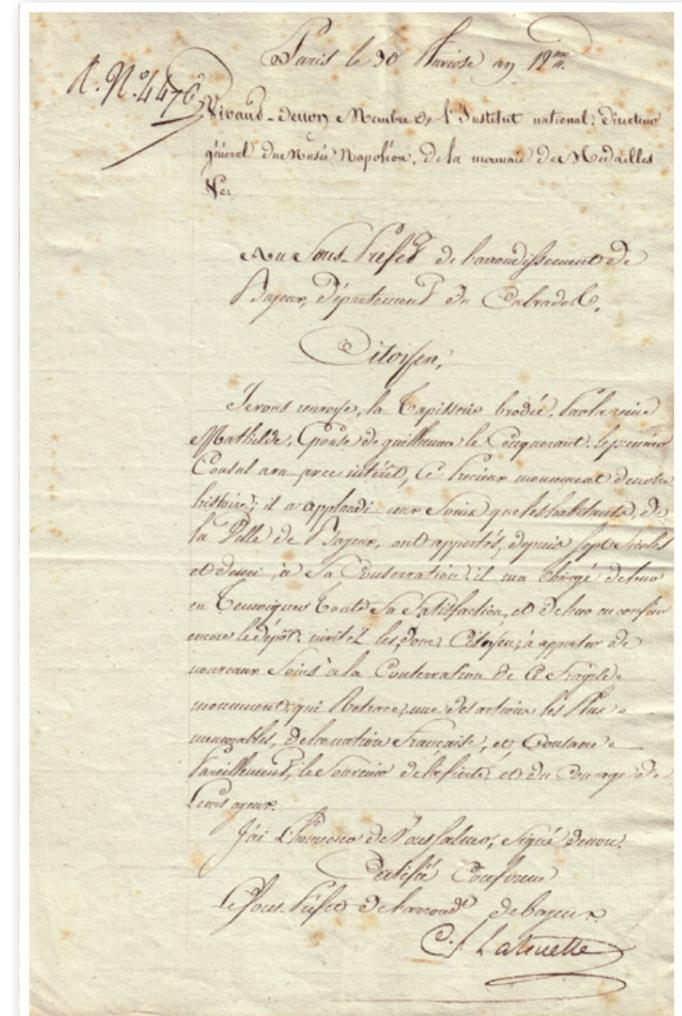
périple, ils effectuent une halte à Bayeux. Le cortège s'arrête place Saint-Patrice où les Bayeusains leur réservent un accueil triomphal. L'Impératrice se voit offrir de la dentelle et l'Empereur se voit remettre les clés de la ville par la maire de Bayeux, Antoine-Marc Genas Duhomme. Le trousseau est actuellement visible dans la salle XIX^e du MAHB.

En 1813, l'Impératrice revient seule à Bayeux, également dans le cadre d'un voyage qui la mène à Cherbourg. Pour l'occasion, les rues sont nettoyées par les habitants puis ornées de guirlandes et la ville acquiert un service de table de la manufacture de porcelaine de Bayeux. Marie-Louise est accueillie

par le maire, Noël Corentin Conseil. Elle reçoit des cadeaux, de la dentelle et de la porcelaine. C'est au cours de cette visite que l'Impératrice, sous le charme, honore la manufacture bayeusaine du titre de Manufacture impériale de porcelaine de sa majesté l'Impératrice et Reine. Parmi d'autres, la manufacture de Bayeux devient alors fournisseur de l'Empereur et de l'Impératrice. ▲



Remises par le maire de Bayeux, Antoine-Marc Genas Duhomme, à Napoléon en 1811, les clés de la ville sont actuellement exposées au MAHB.



Original du courrier de Vivant Denon adressé au sous-préfet de Bayeux.

UN PÔLE TENNIS AU STADE HENRY JEANNE



Menée par la ville, une étude de l'offre des équipements sportifs sur le territoire a permis de mettre en avant une carence d'infrastructures dédiées aux sports individuels. Si aujourd'hui Bayeux dispose de stades et de plusieurs gymnases omnisports, les pratiques telles que les arts martiaux, le tennis de table, les activités de forme et bien-être, la danse ou encore le tennis ne bénéficient pas d'espaces adaptés à leurs spécificités, à leurs pratiquants et aux contraintes météorologiques.

Pour pallier ce manque, le complexe Eindhoven profitera d'une restructuration complète en 2018. Ces aménagements intégreront un dojo, une salle d'escalade, une salle de tennis de table, une salle de musculation, trois salles de danse ainsi que des espaces de vie et des sanitaires. Les deux terrains de tennis couverts, actuellement implantés au sein de complexe, seront supprimés. Mais bonne nouvelle pour les aficionados de tennis, dans le cadre de ce projet, trois des huit courts extérieurs implantés au stade Henry Jeanne vont être couverts pour une surface totale de 3200 m². Le club house sera réaménagé pour offrir aux pratiquants des locaux adaptés répondant aux normes d'accessibilité. « Ce projet a été mené en lien avec les associations de tennis bayeusaines, explique Arnaud Tanquerel, maire-adjoint en charge du sport, des loisirs et de la jeunesse. Une consultation qui a permis d'imaginer ensemble la future structure afin qu'elle réponde au mieux aux attentes et aux contraintes de chacun. »



entretien avec...

Arnaud Tanquerel
Maire-adjoint en charge du sport,
des loisirs et de la jeunesse

MONTANT TOTAL OPÉRATION

2 285 000 €
dont 1 950 000 € de travaux

PLANNING

Démarrage des travaux prévus
en février 2018, livraison en septembre
2018 (sous réserve de la consultation
des entreprises)

**Phase 1 : réalisation du pôle tennis
sur le stade Henry Jeanne**

**Phase 2 : restructuration
du complexe Eindhoven**

En bref...

TRAVAUX



Aire de jeux Clémenceau : c'est fait !

Après 1 mois de travaux, l'aire de jeux Clémenceau est de nouveau ouverte ! Petits chevaliers et belles princesses peuvent désormais profiter de jeux ludiques en toute sécurité.



Restructuration de la Halle aux Grains : les travaux se poursuivent



Les travaux de rénovation de la Halle aux Grains se poursuivent. Le désamiantage du bâtiment, en cours, se terminera fin décembre 2017. Dans la continuité, les travaux de démolition seront lancés pour une durée d'un mois avant le démarrage des aménagements. Autour de la Halle aux Grains, les travaux d'électricité ont été réalisés en novembre dernier rues Saint-Jean et aux Coqs. Quelques interventions ponctuelles sont encore à prévoir jusqu'en janvier. Aussi, au premier trimestre 2018, le réseau gaz sera intégralement revu de l'intersection des rues Larcher et Saint-Jean à l'intersection des rues Saint-Jean et aux Coqs. Une rénovation qui entraînera des fermetures par tronçon de la rue Saint-Jean mais la circulation piétonne sera maintenue et les commerçants resteront ouverts pendant toute la durée des travaux !



BAYEUX MUSEUM

Le MAHB lance les Jeudis du musée et l'Objet du mois

Désormais un jeudi par mois, au Musée d'Art et d'Histoire Baron Gérard (MAHB), les collections se révèlent, au-delà des cartels, grâce à la mise en place de l'opération « l'Objet du mois » et d'un cycle de visites thématiques « les Jeudis du musée ». À travers ce rendez-vous mensuel, passionnés ou érudits pourront se délecter des histoires de la dynastie des dentelliers Lefebure, découvrir les femmes représentées sur les œuvres du musée, comprendre le genre de la peinture d'histoire ou encore faire un focus sur la céramique dans les collections... Cerise sur ce gâteau culturel, à partir du 10 de chaque mois, un objet sera mis en valeur en parallèle des visites, au sein du parcours permanent des collections. Cet « Objet du mois » peut être une nouvelle acquisition, une œuvre sortie des réserves ou une pièce déjà scénographiée. Sa découverte détaillée se fera dans le cadre d'une des visites commentées mais aussi en visite libre pour ceux qui le préfèrent, grâce à un dossier richement documenté, consultable à proximité de l'objet. « Ces nouveaux rendez-vous offrent un point de vue unique sur les œuvres du MAHB, explique Loïc Jamin, maire-adjoint en charge du tourisme, des musées, de la promotion de la ville et de la valorisation du patrimoine. C'est un tête à tête culturel, intime, qui permet à chacun de découvrir les trésors du musée. »

PRATIQUE

Tarif de la visite : 4 € par personne - Droit d'entrée du musée : 5,50 € (droit d'entrée gratuit pour les détenteurs de la carte Ambassadeur)
Deux créneaux : 10h30 ou 16h30
Durée de la visite : 1h
Réservation conseillée au 02 31 10 27 84
ou sur resa-mahb@mairie-bayeux.fr

PROGRAMME DES VISITES À VENIR :

14/12/2017 : Regard sur les femmes dans les collections du musée
15/02/2018 : La peinture d'histoire : quand l'art raconte les grands événements
15/03/2018 : La peinture d'histoire : quand la mythologie inspire les artistes
12/04/2018 : La céramique dans les collections du musée
17/05/2018 : Du palais au musée : l'histoire d'un écrin et de ses usages
14/06/2018 : La collection Gérard : la donation d'un amateur d'art

CITOYENNETÉ

Le Conseil Municipal Enfance Jeunesse se renouvelle

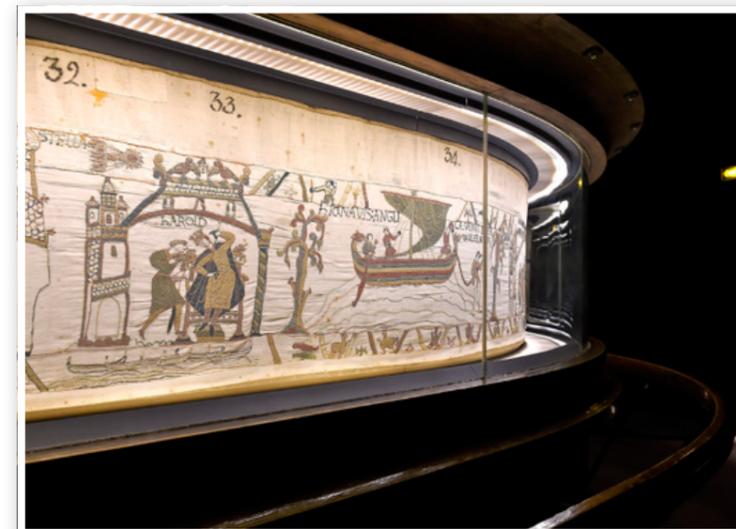
Cette année encore, les élus du Conseil Municipal Enfance Jeunesse (CMEJ) ont montré leur capacité à agir au quotidien. Un concours de dessin organisé dans le cadre du Festival international du cirque, une journée de sensibilisation aux droits des enfants mise en place en partenariat avec l'Unicef, la participation à la réflexion sur la citoyenneté à Bayeux, autant d'actions réalisées par des enfants et des jeunes investis. Mais le mandat des 19 élus du cru 2017 touche à sa fin et depuis novembre dernier, les élèves ont pu déposer leur candidature pour les futures élections et mener leur campagne au sein des neuf écoles de la ville. Des mini-débats ont eu lieu en classe, en présence des enseignants, de Nicolas Santa Maria (animateur du CMEJ) et d'élus du conseil municipal de Bayeux. De quoi permettre aux élèves électeurs de se faire une première idée des candidats à la vielle du vote qui se tiendra le mardi 12 décembre dans chaque établissement. Un conseil de transition permettra par la suite un passage de témoin entre les conseillers en fin de mandat et les nouveaux élus. Une démarche citoyenne à souligner !



JUMELAGE

Une nouvelle association à Bayeux

C'est en octobre dernier que l'association Bayeux-Wexford a vu le jour. Présidée par Philippe Vervaeke, un passionné de la culture irlandaise, elle préfigure un futur jumelage entre la ville de Bayeux et le comté de Wexford, situé dans le sud-est de l'Irlande. L'objectif ? Devenir le trait d'union entre les associations, les clubs bayeusains et leurs homologues irlandais. Pour mémoire, une délégation du comté de Wexford s'était rendue à Bayeux en janvier 2017 pour découvrir la ville et rencontrer les élus locaux puis en octobre dernier, dans le cadre du Prix Bayeux-Calvados des correspondants de guerre, pour permettre à des lycéens et enseignants irlandais de profiter de l'événement, de visiter le musée de la Tapisserie et de parcourir les plages du Débarquement. Des premiers échanges qui pourraient en appeler d'autres... Affaire à suivre !
Contact association Bayeux-Wexford, Philippe Vervaeke : 06 64 73 98 60



PROJET TAPISSERIE 2023

Bayeux signe avec l'État une convention de dépôt de l'œuvre

Dans le cadre du futur musée de la Tapisserie de Bayeux, la signature d'une convention de dépôt de l'œuvre interviendra fin décembre 2017 entre l'État et la ville. Cette convention formalisera enfin son statut particulier... Jusqu'alors, seul un courrier du 20 février 1804, adressé au sous-préfet de l'arrondissement de Bayeux par le directeur du musée Napoléon, Vivant Denon, signifiait que Bonaparte confiait la broderie millénaire aux bons soins des Bayeusains. Cette convention de dépôt sera signée par Madame Fabienne Buccio, préfète de la Région Normandie, représentante de l'État, propriétaire de l'œuvre et par Patrick Gomont, maire de Bayeux. S'accompagnant de l'inscription-dépôt de la Tapisserie de Bayeux au sein des collections des musées municipaux bénéficiant de l'appellation « Musée de France », cette convention fixe les responsabilités de chacune des parties signataires. Les Bayeusains peuvent donc être fiers de la confiance témoignée et y a plus de deux cents ans par Bonaparte et depuis lors jamais démentie par l'État et le public. La convention aura une durée de 49 ans, un terme choisi d'un commun accord pour des raisons symboliques, visant à son renouvellement en 2066, à l'occasion du millénaire de la Bataille d'Hastings !



AGENDA

DATES DU CONSEIL MUNICIPAL

7 février, 14 mars, 11 avril et 13 juin 2018 à 20h30

Bayeux Intercom, place Gauquelin Despallières
(salle des assemblées)

Les séances sont publiques



INFOS PRATIQUES

LES PERMANENCES DU CCAS

SOPHIE PESQUEREL,
CONSEILLÈRE EN ÉCONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE

Sur rendez-vous au 02 31 92 53 01

POINT ACCÈS AU DROIT

Espace Argouges, 48 bis rue de Beauvais

**Tous les 15 jours,
le lundi de 10h à 12h et 14h à 17h
sur rendez-vous**

Renseignements et prise de rendez-vous
du lundi au vendredi au 02 50 10 13 07

POINT ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES (12/21 ANS)

Espace Argouges,
48 bis rue de Beauvais

Tous les mardis de 16h à 19h
02 31 15 25 25

ISABELLE MOUTON,
ANIMATRICE DU RELAIS ASSISTANTE(S) MATERNEL(LE)S

Espace Argouges,
48 bis rue de Beauvais

Le mardi de 14h à 16h sur rendez-vous

Relais Assistant(e)s Maternel(le)s
Place aux Pommes

**Tous les mercredis de 13h30 à 16h30
et jeudis de 13h30 à 17h30**

Rendez-vous possibles du lundi au vendredi
02 31 10 19 35

PERMANENCE DU CONCILIATEUR DE JUSTICE

Mairie de Bayeux, 12 bis rue Laitière

**M. Tirvert, le mardi de 14h30 à 16h30
M. Le Monnier, le mercredi de 10h à 12h**

02 31 10 27 85

**Planning consultable sur bayeux.fr
et dans la presse locale**

PERMANENCE CCI DE CAEN NORMANDIE

SILVÈRE CASASOPRANA

Bayeux Intercom, Espace Accueil CCI de Caen

**Sur rendez-vous au 06 32 31 60 65
ou scasasoprana@caen-cci.fr**



bayeux.fr

expression de la

MAJORITÉ

LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ : Patrick Gomont, Arnaud Tanquerel, Christine Delecroix, Lydie Poulet, Loïc Jamin, Chantal Rovarc'h, Jean-Marc Delorme, Céline Cadet, David Lemaesquier, Jean Lepaulmier, Jacques Lechevallier, Carine Bion-Hetet, Philippe Bouillon, Justin Briane, Béatrice Coste, Patrick Crevel, Hugo Guillochin, Jean-Luc Hamon, Françoise Jean-Pierre, Nathalie Lafont, Philippe Lauthé, Joëlle Leberuy, Adélaïde Lievens, Jean-Marie Mauduech, Michèle Mouchel, François-Noël Patry, Monique Periaux, Marie-Madeleine Thomas.

Vous avez sans doute entendu parler de la baisse des dotations de l'État pour les collectivités. Un peu partout en France, les Maires s'inquiètent de la façon dont ils vont boucler leur budget afin d'assurer un service de proximité attendu par les habitants.

Bayeux n'est pas épargnée. En trois ans, la ville a perdu 25% de dotations de l'État. Imaginez-vous perdre, dans votre budget familial, 25% de vos revenus ! Nous nous devons d'être inventif et en capacité de savoir faire mieux avec moins. C'est pourquoi nous travaillons main dans la main avec Bayeux Intercom afin de mutualiser certains services (urbanisme, direction générale, service financier, informatique...). Peut-être ne voyez-vous pas la différence, c'est sans doute que nos

agents ont su faire preuve d'adaptabilité, ils doivent ici en être remerciés.

Autre sujet qui a des conséquences budgétaires, les évolutions législatives avec notamment l'application de la loi NOTRe. Les élus que nous sommes doivent sans cesse depuis quelques mois penser différemment leur action et être en accord avec la loi.

Prenons par exemple notre service État Civil. Nous avons de par la loi l'obligation de gérer le dépôt des dossiers de création de passeport, la signature des PACS ou la constitution des demandes de cartes d'identités pour les communes aux alentours. Autre exemple, la fermeture des guichets de la sous-préfecture pour les cartes grises. L'État oriente les demandeurs vers notre EPN (Espace Public Numérique) afin d'accompagner les usagers sur les procédures de

dématérialisation. Évidemment, sans compensation et sans se soucier des conséquences de personnels ou de délais. Il en est de même sur la réforme du stationnement, où la ville a dû investir lourdement sur un nouveau parc d'horodateurs et la mise en place d'un service de gestion du recours pour non-paiement du stationnement.

L'équipe de la majorité municipale fait face, avec responsabilité, à ces changements. Mais à quelques jours de Noël, nous espérons que ces évolutions, et celles à venir, ne viendront pas peser trop lourdement sur notre budget et remettre en question nos projets pour la ville.

Nous vous souhaitons d'excellente fête de fin d'année !

expression de la

MINORITÉ

BAYEUX C'EST VOUS : Jean-Marie Séronie, Stéphane Guillot, Yves Litzellmann, Christelle Basley.

Soutenir les commerces du centre-ville

Le conseil municipal a eu à se prononcer sur le classement de Bayeux en site touristique. La principale conséquence de ce classement est d'autoriser les commerces autres qu'alimentaires à ouvrir tous les dimanches de l'année. Nous avons proposé au maire de réserver l'ouverture le dimanche au centre-ville, là où circulent les touristes, et donc d'en exclure la périphérie de la ville, le long du by-pass. Cette proposition, de bon sens et constructive, visait à accroître

l'attractivité du centre-ville de Bayeux. Elle a été rejetée. Nous avons donc préféré voter contre la possibilité d'ouvrir tous les dimanches de l'année sur tout le territoire de la ville, d'autant que cette mesure est très loin de faire l'unanimité des commerçants et des Bayeusains. Protéger le dynamisme des commerces du centre-ville est en effet une priorité. Ouvrir le dimanche dans le centre, près des sites touristiques est nécessaire car il est important pour les touristes d'y trouver

une activité commerciale chaque jour de la semaine, surtout en saison. Par contre, ouvrir le dimanche les magasins le long du by-pass intéresse peu les touristes, présente un danger pour les commerces indépendants situés en centre-ville, et créerait une inégalité territoriale avec les nombreux commerces proches situés sur les communes de Saint-Martin-des-Entrées et de Saint-Vigor-le-Grand.

BAYEUX BLEU MARINE (FN) : Serge Michélini.

À l'inverse de l'annonce faite par les médias d'état au sujet de la prétendue baisse des braquages (60% niveau national) concernant les petits et moyens commerces, Bayeux apporte un démenti à l'enfumage général, avec une augmentation forte d'attaques de commerces l'été dernier et dont certaines devantures portent encore les stigmates. Il apparaît que la sécurité de notre cité est plutôt faible du fait d'un manque d'effectifs en hommes mais surtout en matériels qui devrait être une priorité dans chaque ville. La vidéo surveillance doit être l'outil indispensable que les

forces de l'ordre mais aussi tous les habitants doivent exiger des édiles locaux. Suite à la suppression de l'état d'urgence, la loi antiterroriste de Macron a permis à des mosquées douteuses de ré-ouvrir à nouveau. Ceci en dit long sur la soumission de nos dirigeants à cette idéologie mortifère. Les marionnettes de la finance qui nous servent de présidents depuis plus de 30 ans ne seraient en fait que les instruments de puissance mondialistes occultes ! Ceux que l'on nomme « terroriste » ne le sont pas, ils sont les soldats de l'islam, cruels guerriers

du djihad. Ils appliquent à la lettre le contenu du récit d'un soi-disant prophète. Qui aurait pu penser qu'une croix ferait polémique en France alors qu'elle est depuis Clovis le symbole de ce qui l'a construit ? Pire encore ce sont les blasphémateurs de nos valeurs, traîtres au pays qu'ils dirigent, qui ferment les yeux sur les prières de rues des obsédés textuels corano-formatés qui font interdire cette croix.

À tous les Charles de France (sauf Charlie) revenez vite, ils sont devenus fous.



EWA RZEPIELA L'AMITIÉ FRANCO- POLONAISE

Du haut de ses 25 ans, cette jeune polonaise sait d'où elle vient mais sait surtout où elle va ! À Bayeux, elle effectue un Service Volontaire Européen (SVE) de dix mois avant de, peut-être, y poser définitivement ses valises.

Ewa a grandi à Nysa, une ville située au sud-ouest de la Pologne. Dès le lycée, elle apprend le français et très tôt, veut voyager. Pendant les vacances estivales, elle prend des billets d'avion direction la Normandie où elle sera fille au pair. « J'avais très envie d'y améliorer mon français mais mes parents étaient tellement inquiets que la mère des deux garçons dont je devais m'occuper est venue jusqu'à Nysa,

se souvient Ewa. Elle avait préparé un dossier avec des photos et avait même rapporté des cadeaux. Mes parents ne pouvaient plus dire non ! » La jeune fille s'envole pour la France. Un premier voyage vers l'Hexagone qui ne sera pas le dernier, mais ça, elle ne le sait pas encore... À l'issue de son année de Terminale, Ewa décroche son baccalauréat. Elle souhaite désormais étudier le

*je veux m'installer en France,
y travailler et y poursuivre ma vie*

français. « J'étais passionnée par cette langue, je voulais absolument approfondir mon apprentissage. » Elle part alors à Wrocław, la quatrième plus grande ville de Pologne, pour y passer une Licence en Lettres Modernes. Pendant trois ans, elle vit en colocation et jongle à longueur de journée entre le français à l'université et le polonais à la maison. L'été, la jeune fille profite des deux mois de vacances pour voyager. Elle allie l'utile à l'agréable en étant fille au pair en France, en Belgique et en Angleterre. Elle décroche sa Licence et, fidèle à son amour pour la langue de Molière, s'expatrie en France. « Je voulais apprendre le français, le vrai, pas celui qui est dans les livres. » Elle s'inscrit à l'Université de Rennes, en Master de recherche en Littérature. « La première année, j'habitais seule sur le campus mais la deuxième j'étais en colocation avec un polonais. Il y avait pire comme dépaysement et je dois avouer que pouvoir parler sa langue natale en rentrant le soir, cela réchauffe le cœur. » En juin 2017, Ewa est diplômée. Elle vient de valider ses études supérieures grâce à une thématique de mémoire à l'image de sa vie : « la poésie polonaise et la poésie française »... Cela en dit long. Elle repart une dernière fois à l'étranger pendant l'été, en Belgique. « En partant, j'avais dit à mon coloc' en plaisantant : en septembre, je rentre travailler en Pologne, surtout si je te dis que je repars, tu me l'interdis ! Mais c'était avant que je tombe sur l'annonce d'un Service Volontaire Européen à Bayeux... »

Car depuis le 1^{er} septembre dernier, Ewa travaille à la mairie dans le cadre du SVE. « J'interviens dans les collèges, les lycées et au 3 DIX-HUIT pour promouvoir l'Union Européenne et les différents échanges possibles entre les pays qui la compose, j'organise également une journée de l'Europe qui aura lieu en mai prochain. » Grâce au programme Erasmus +, ses frais de logements et de nourriture sont pris en charge, elle bénéficie de cours de français en ligne et prépare son projet personnel. Elle n'est pas rémunérée mais a droit à de l'argent de poche. « Avec ces petites économies, je me débrouille pour parcourir le pays dès que j'ai du temps libre. Je trouve les bons plans, covoiturage, auberge de jeunesse, chambre chez l'habitant... Je suis toujours très bien accueillie et contrairement aux idées reçues sur les Français, je les trouve très polis ! » plaisante-t-elle. Formée par le voyage, la jeunesse, a petit à petit, laissé place à la sagesse et quand arrive l'heure de la question fatidique : et maintenant ? Sa réponse est sans appel : « J'ai dû faire énormément de concessions personnelles pendant mes années d'études mais aujourd'hui, je suis sûre d'une chose, je veux m'installer en France, y travailler et y poursuivre ma vie. Je me sens bien ici et la Pologne n'est pas si loin, surtout grâce à Internet. » Alors, bienvenue chère Ewa !

ACHETER DES FRAISES SANS RISQUER LA PRUNE



À PARTIR DU
1^{ER} JANVIER 2018

P

**Stationnement
à Bayeux,**
je règle comme je veux

